



Construction d'un nouveau DOJO Communauté de communes du pays de Château-Gontier (53)

Fardin Architecte

1370m² SP : 4 aires de combat, 230 places en gradins, espace convivialité, musculation, vestiaires sanitaires

Budget : 2,3M € HT

Année de la mission : 2020

Missions MP CONSEIL : Faisabilité / Programmation / Choix du Maître d'Œuvre

LE PROJET

Le projet du DOJO est une première étape dans le projet de réaménagement complet du parc des sports.

Il comprend quatre aires de combat, 230 places de gradins, une salle de musculation mutualisée avec d'autres clubs sportifs. Il s'agit d'un bâtiment de plain-pied et à haute performance énergétique. Il pourra accueillir des compétitions de Judo de niveau régional et notamment servir de centre de préparation pour les JO 2024.

LA MISSION MP CONSEIL

Nous avons réalisé un état des lieux des infrastructures sportives du Parc des Sports. Il a résulté de cette analyse et des concertations avec tous les clubs sportifs et les professeurs de sport des établissements scolaires concernés, la nécessité de démolir la salle omnisport actuelle pour reconstruire deux équipements : un DOJO et un nouveau complexe sportif.

Nous avons accompagné la Communauté de communes pour ces deux opérations.

Pour le DOJO, nous avons réalisé le préprogramme et le programme technique détaillé, puis préparé la consultation de Maitrise d'œuvre en marché à procédure adaptée.